

L'ÉDUCATION CATHOLIQUE

OUVRIR DES PORTES DE MISÉRICORDE

«Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.»
- Matthieu 5,7

ANNEXE 2 : Les œuvres de miséricorde

Qu'est-ce qu'une œuvre de miséricorde ?

Les œuvres de miséricorde sont les actions charitables par lesquelles nous venons en aide à notre prochain dans ses nécessités corporelles et spirituelles. Instruire, conseiller, consoler, conforter sont des œuvres de miséricorde spirituelle, comme pardonner et supporter avec patience. Les œuvres de miséricorde corporelle consistent notamment à nourrir les affamés, loger les sans logis, vêtir les déguenillés, visiter les malades et les prisonniers, ensevelir les morts. Parmi ces gestes, l'aumône faite aux pauvres est un des principaux témoignages de la charité fraternelle : elle est aussi une pratique de justice qui plaît à Dieu.

[Catéchisme de l'Église catholique, 2447.](#)

Quelles sont les œuvres de miséricorde ?

Il y a quatorze œuvres de miséricorde : sept corporelles et sept spirituelles.

Corporelles	Spirituelles
1) donner à manger à ceux qui ont faim, 2) donner à boire à ceux qui ont soif, 3) vêtir ceux qui sont nus. 4) accueillir les étrangers, 5) visiter les malades, 6) visiter les prisonniers, 7) ensevelir les morts.	1) conseiller ceux qui sont dans le doute, 2) instruire les ignorants, 3) exhorter les pécheurs, 4) consoler les affligés, 5) pardonner les offenses, 6) supporter patiemment les défauts des autres, 7) prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Les œuvres de miséricorde corporelles sont pour la plupart tirées de l'énoncé du Seigneur lorsqu'il décrit le Jugement Dernier.

L'Église énonce les œuvres de miséricorde spirituelle à partir de textes bibliques et des attitudes personnelles du Christ : le pardon, la correction fraternelle, la consolation, la souffrance endurée, etc.